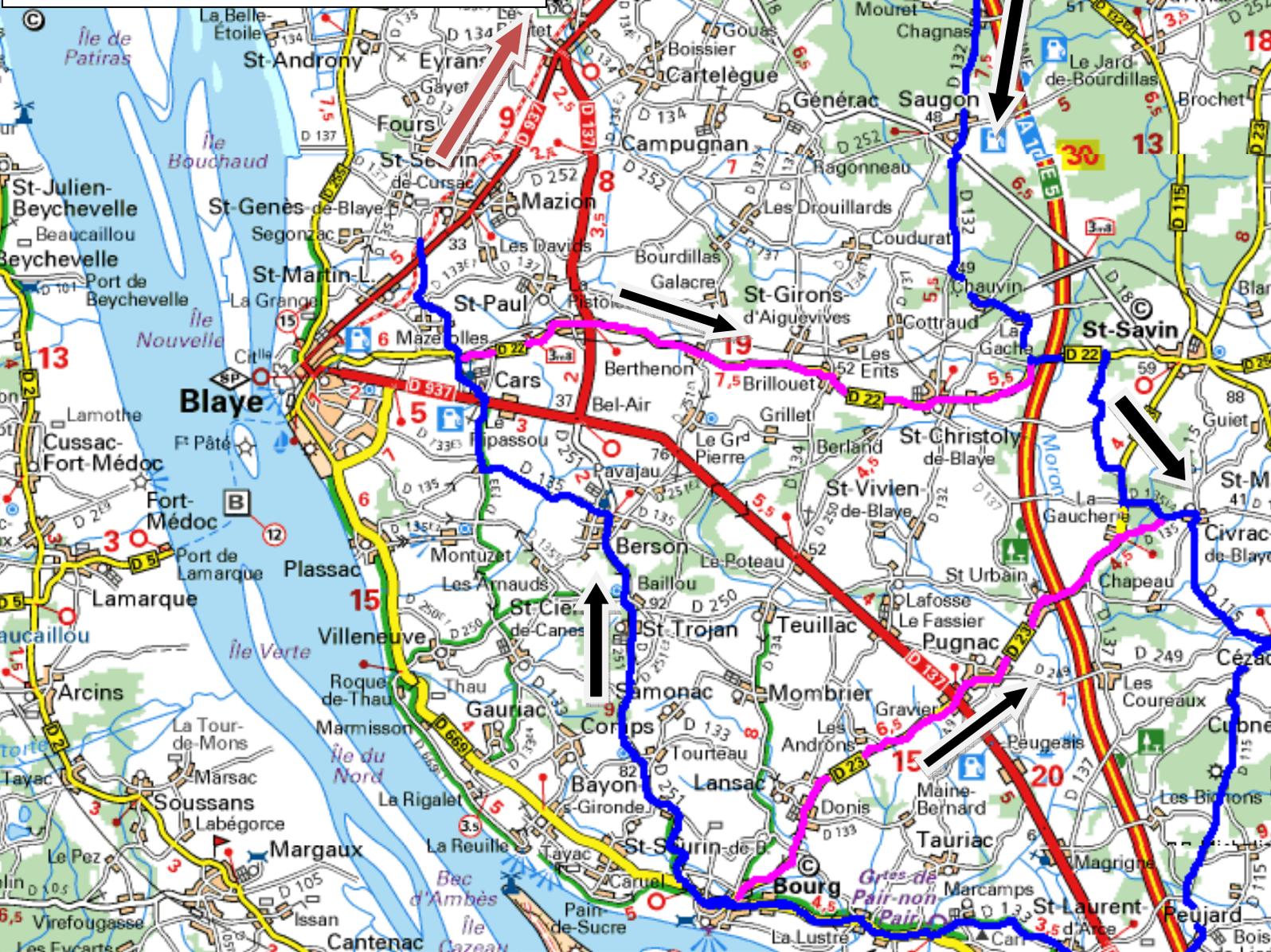


REIGNAC

NOTA : après avoir coupé la D937 emprunter la piste cyclable de Blaye à Etauliers

Petit parcours - A Bourg a droite D23 puis D135 Civrac reprise du grand parcours.

Moyen parcours – Après Cars à droite D22 et reprise du grand parcours.



PARCOURS N°16 (105 ou 88 ou 67)

AMBARES – St Vincent de Paul- St André de Cubzac- St Gervais- St Laurent d’Arce- La Lustre- Bourg- Berson- A gauche D135- A droite D133- Couper D937- A gauche Cars patte d’oie à gauche- A droite D133- Prendre D22 sur 100 mètres- D133- Couper D937- Prendre piste cyclable jusqu’à Etauliers –A droite - Rd point N137 tout droit D254 puis à droite D136E4- Les Rousseaux- D253 à gauche- Reignac- A droite D132- Verdot à droite D132- Saugon- tout droit- A gauche- Chauvin- La gache- A droite- D22 à gauche- A droite Beneyteau- A gauche- 2^{ème} à gauche les Berlans - D23 à droite- A gauche D135E4 vers Civrac- A gauche D135- Civrac de Blaye- A droite D115- Cézac- Peujard- Virsac- St André de Cubzac- St Vincent de Paul- **AMBARES** .

